

les lanternes d'éclairage public, alors que la flamme tubulaire imitant les becs d'Argand fut réservée à l'éclairage domestique.

Après les expériences de laboratoire et les démonstrations dans des lieux privés, les becs de gaz ont éclairé la Chambre des Pairs (le Sénat), le Théâtre de l'Odéon, le passage des Panoramas et l'Hôpital Saint-Louis au cours des années 1815 – 1820. La voie publique, quant à elle, ne bénéficia des premiers éclairages au gaz seulement qu'à partir de 1829, bien après d'autres capitales européennes. La rue de la Paix et l'arc de Triomphe du Carrousel font partie des premiers endroits illuminés au moyen de becs « papillons » à flamme plate.

Vers le milieu du siècle, des lampes à huile de schiste puis au pétrole lampant arrivèrent sur le marché sans vraiment s'imposer dans l'éclairage public de Paris. Dès les années 1840, timidement, et plus largement dans les années 1860, l'énergie électrique apparaissait sur le marché de l'éclairage artificiel avec la lumière à arc d'abord, puis par les ampoules à filament de carbone, à filament métallique et enfin les lampes à décharge et à fluorescence. La sécurisation de l'espace public nocturne n'a pas plu à tout le monde. Les révolutionnaires ou dans un autre registre les malfrats se firent un plaisir de détruire les lanternes. Les aristocrates, ennemis désignés du peuple, n'étaient-ils pas voués à la pendai-



son à la première console de réverbère venue ? Pour des raisons d'image, les classes aisées, notamment les élites et la noblesse, ont refusé d'adopter l'éclairage au gaz jugé trop industriel, trop démocratique, voire trop dangereux même, restant fidèles aux chandelles et aux lampes à huile améliorées du XIX^e siècle avant de passer directement à l'éclairage électrique, cette

énergie étant quelquefois fournie par des unités de production actionnées par une rivière ou une chute d'eau dans les propriétés situées hors des agglomérations.

La fourniture du gaz d'éclairage fut d'abord assurée pour les bâtiments publics (halls de gare, lieux de spectacle), l'éclairage des rues et des ateliers installés dans les cours et autres lieux de travail, tout au plus dans les halls d'entrée des immeubles. Trois décennies après son invention au milieu des années 1850, la flamme bleue et chaude du bec qui porte le nom du professeur Bunsen a pu être utilisée dans le domaine de l'éclairage grâce à l'invention vers 1885 du manchon à incandescence par Carl Auer von Welsbach, élève de Bunsen. Le rendement lumineux de la même quantité de gaz fut ainsi décuplé et permit à l'éclairage au gaz de se maintenir face à la concurrence de l'éclairage électrique. Quant à l'éclairage à huile, il a progressivement perdu du terrain jusqu'à la disparition en 1912 du dernier réverbère à poulie situé quai des Célestins à Paris.

Réverbère en cuivre argenté
pour carrefour à quatre voies.
Poyard, Paris, fin XIX^e



Lanterne carrée avec inscription GAZ

Cette lanterne carrée avec son chapiteau vitré correspond à un modèle relativement ancien, elle précède celle dont le chapiteau fut usiné en tôle à la suite de plaintes des riverains dérangés par trop de lumière !

La vitre bleue gravée du mot GAZ peut se référer à une activité de plomberie. La console présentant la lanterne est neutre sans aucune référence à une ville.

Le bec papillon fut utilisé tout au long du XIX^e siècle et ne disparut pas complètement après l'arrivée des becs à incandescence.

Des lanternes similaires furent très courantes dans le domaine public, disposées sur des candélabres droits, des candélabres-consoles ou sur des consoles.

Lanterne, France, XIX^e siècle
Cuivre, laiton, fonte. H. 70 cm